INFO PRESSE

Date : 30/03/2021

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Ouverture d'un nouveau parking de covoiturage à la Cassine

Dans le cadre des travaux d'aménagement du nouvel échangeur de Chambéry Nord, Grand Chambéry et AREA travaillent de concert afin proposer une offre de covoiturage adaptée aux enjeux de la mobilité du quotidien. Ainsi, plusieurs parkings de covoiturage vont voir le jour d'ici cet été. Un premier parking s'ouvre à la Cassine à Chambéry dès ce vendredi 2 avril. Une offre qui vient remplacer le parking central de la plateforme de péage qui va être supprimé dans le cadre des travaux.

40 places de stationnement à la Cassine situé à proximité de l'échangeur n°16
A partir de ce vendredi 2 avril, les habitants du territoire de Grand Chambéry pourront profiter d'un nouveau parking de covoiturage sur le secteur de la Cassine à Chambéry. D'une capacité de 40 places de stationnement et situé à proximité immédiate de l'échangeur n°16 de la Cassine, ce parking est destiné à compenser une partie du stationnement centrale du péage nord de Chambéry, supprimée dans le cadre des travaux du futur nœud autoroutier.
Les zones de stationnement disposent d'un système infiltrant les eaux de pluie et les espaces délaissés du parking ont été végétalisés pour veiller au respect de la biodiversité.

Un aménagement multimodal
En plus des 40 places de stationnement, le parking est équipé d'une consigne à vélos de 10 places et d'un abri pour l'attente des usagers. Ainsi les usagers peuvent, à partir de ce parking, partager un trajet en voiture, ou bien se rendre sur leur lieu de travail à vélo tout en stationnant leur véhicule à la journée ou encore rejoindre à vélo le parking puis covoiturer pour se rendre sur leur lieu de travail tout en stationnant leur vélo de façon sécurisée.

Une réalisation Grand Chambéry pour le compte de l'AREA
La société d'autoroute AREA a délégué à Grand Chambéry l'aménagement du parking. Les travaux s'élèvent à 210 000 € HT, et sont financés en intégralité par l'AREA.